L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73 rue de Chartre — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 JUIN 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 JUIN.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Léaumont, à son magasin d'encan,—marchandises sèches, habillements, chapeaux, etc.

Par Hoffman & Cie, à leur magasin d'encan,—marchandises sèches, habillements, chapeaux, etc.

Par R. T. Montgomery, rue Dauphine, entre St. Louis et Toulouse,—beaux meubles, tableaux à l'huile, glaces, etc., à son magasin d'encan, tabac à chiquer.

Par J. B. Crozat, rue Ursulines, entre Tonti et Miro,—beaux meubles.

Par J. P. Boisseau, rue Lonsel, entre Ste-Marie et St. André,—meubles de maison, literie, etc.

Nouvelles du Sud.

DETAILS DE RICHMOND JUSQU'AU 15.

Défaite de la cavalerie dans le Mississipi—Dépêche de Lee—Changement de base de Grant—Son départ de la péninsule—Incursion du général Sturgis—Lee à New York.

Le *Times* a publié hier dans un extra ce qui suit :

« Nous reproduisons ce qui suit d'après le Palladium Democrat du 14 et du 15 courant, sans ajouter foi aux rapports qu'ils contiennent, sauf à ceux qui sont corroborés par des rapports du Nord.

Mobile, 13 juin.—Tupelo, Miss. 13 juin.—Forrest, avec la cavalerie de Bell et la brigade Rucker, et la brigade Johnson, et l'infanterie de Rich, a battu les yankees avec un grand massacre, et capturé deux canons, 250 wagons, 2,000 mulets et 2,000 prisonniers.

La plus grande partie des prisonniers étaient des nègres qui ont combattu avec acharnement. L'ennemi a eu 2,000 tués et blessés.

Le bruit court que notre perte est forte, de 600 à 1000. Parmi les tués on cite le colonel Holt de la brigade Bell, l'adjudant Pope, du 7e Tennessee, et King de la batterie Price. L'ennemi est très épouvanté, Forrest le poursuit toujours. De fortes pluies peuvent couper la retraite à l'ennemi. Le chemin de fer et le télégraphe marchent sans interruption jusqu'à Corinth. L'ennemi était deux contre un. Son infanterie est démoralisée.

Richmond 12 juin— Des rapports du front disent que Grant avance des parallèles. Il y a eu quelques escarmouches hier et aujourd'hui, mais de peu d'importance. Dans quelques endroits l'espace qui sépare les lignes n'est pas de plus de 200 yardes.

Morgan a pris Mount Sterling, Kentucky, le 8 courant. Il a détruit les ponts et enlevé les rails du chemin de fer Central du Kentucky, entre Cynthiana et Paris et capturé un train de passagers. Il a aussi occupé Paris et détruit des viaducs importants.

On rapporte que la cavalerie de Hampton a attaqué les incendiaires près de Louisa Court House et a capturé une batterie et un grand nombre de prisonniers.

Richmond, 13 juin—Des éclaireurs rapportent que Grant a détruit le chemin de fer de la rivière York. Il est fortifié sur notre front, et dans quelques endroits les lignes sont à 50 yardes.

Atlanta, 13 juin—La position sur le front n'a pas changé depuis deux jours.

Richmond, 13 juin—Les communications télégraphiques avec Lynchburg ne sont pas interrompues. Rien de nouveau de Sheridan. On entend ce matin une forte canonnade à Petersburg.

Richmond, 14 juin—On a reçu la dépêche suivante :

« Quartier-général de l'armée de la Virginie, 13 juin 1864.

Au Secrétaire de la guerre :

Des dépêches reçues à l'instant de Hampton annoncent qu'il a battu la cavalerie ennemie près de Trevilian, en lui faisant subir de fortes pertes et en faisant 500 prisonniers. L'ennemi a retraité en désordre laissant ses blessés sur la place.

Ce matin au point du jour on a découvert que l'armée de Grant était partie de devant notre front. Nos tirailleurs se sont avancés jusqu'à deux milles pour découvrir l'ennemi et des rapports.

Un corps de cavalerie et quelques troupes d'infanterie sont allés jusqu'à Riddle's shop, mais ont été refoulés ce soir à deux milles après une vive escarmouche.

R. E. LEE.

Lynchburg, 13 juin—On parle beaucoup de mouvements de l'ennemi, mais on ne sait rien de positif en dehors des cercles officiels. On rapporte que la force qui a occupé Lexington est allée dans la direction de Buford, sur le chemin de fer de Virginie et Tennessee, à 29 milles à l'ouest de cette ville.

On dit que la force qui se trouvait à Amherst se dirige vers Buffalo Springs, à 26 milles d'ici. Elle se compose de 2000 cavaliers sous le général Sturgis; elle va sans dépasser le pays, n'ayant pas emmené de train avec elle; elle a deux pièces d'artillerie. Huit d'entre eux sont allés détruire la gare à Warrenton, sur le chemin de fer d'Orange, et ont enlevé 200 yardes de rails et détruit le télégraphe. Le peuple est calme et résolu à défendre la ville à tout risque.

Richmond, 15 juin, via Mobile, 15 juin—Le département de la guerre a reçu la dépêche suivante :

ARMÉE DE LA VIRGINIE, 14 juin, 9 h. P. M.

Au Secrétaire de la guerre.

Le détachement ennemi que les dernières dépêches signalaient à Long Bridge, a disparu pendant la nuit. C'était probablement une feinte pour couvrir le mouvement du corps principal, dont la plus grande partie, d'après ce que nous pouvons apprendre a traversé le Chickahominy au-dessous de Long Bridge, et a gagné la rivière James à Westover et à Wilcox's Landing.

Une partie de l'armée de Grant, en quittant notre front à Cold Harbor, s'est rendue à White House et s'y est embarquée. Tout paraît avoir été enlevé et White House abandonné. Les machines, les rails de chemin de fer, les ponts et le bois, tout a été emporté à cet endroit et ailleurs.

R. E. LEE.

Le *Washington Chronicle* du 12 juin dit que l'or est coté à 199 1/2.

On rapporte que Morgan quitte le Kentucky à peu près du même côté que celui par où il est entré.

Montgomery, 15 juin— Une dépêche spéciale à l'*Advertiser et Register* dit que les torpilles ont fait sauter un train près de Calhoun, Georgie, dimanche, et a détruit quatre wagons chargés de mulets. Il y a eu un léger changement dans la position de l'ennemi, il est toujours retranché; il y a beaucoup de désertions et de maladie dans ses lignes.

Mort du général Polk.

Baton-Rouge, juin 1864—Dépêche spéciale de Clinton: Le lieutenant-général Polk a été tué le 13 en Georgie par l'explosion d'une bombe. Son corps a été envoyé à Augusta, Georgie.

Nouvelles de la Georgie.

RETRAITE DE L'ARMÉE DE JOHNSTON.

Le Missouri *Democrat* du 10 a publié les extraits suivants des journaux du Sud.

L'Atlanta *Register*, parlant de la retraite de l'armée de Johnston, dit :

Une distance de 80 milles a été parcourue—notre armée se repliant à son aise devant l'ennemi, lui offrant maintefois la bataille qu'il a invariablement refusée; et, après avoir montré tant de constance bien qu'elle eut des raisons fort grandes de découragement, elle est encore aujourd'hui aussi bien organisée, aussi résolue, aussi confiante, et même plus puissante qu'elle ne l'a jamais été à aucune époque antérieure. Les retraites, en général, sont désastreuses pour le moral des meilleures armées, et quand nous voyons la nôtre dans un pareil entrain, nous admirons l'esprit fort qui a conduit le mouvement et nous nous sentons pris de reconnaissance pour la noble armée dont le courage et la constance ne se sont jamais démentis.

[illegible] du Macon *Telegraph* a vu un [illegible] du Nord de la Georgie qui a échappé [illegible] que le pays est au pouvoir des Fédéraux. Ce monsieur nous donne les renseignements qui suivent sur leur conduite dans les villes et les places occupées par eux.

Immédiatement après leur arrivée à Rome, des avis placardés sur les places publiques prévinrent les habitants d'apporter au quartier général un plein inventaire de leurs effets de tout genre, les avertissant que les omissions seraient punies par l'emprisonnement au fort Johnson ou quelque part au Nord durant la guerre.

Les habitants des comtés compris dans les lignes fédérales reçurent de semblables notifications et furent requis de laisser aux autorités fédérales tous leurs instruments aratoires, jusqu'au 26 mai, afin qu'ils fussent détruits. Une pioche fut allouée à chaque famille et permission fut donnée aux familles aussi de faire autant de jardinage qu'elles le pourraient avec ce seul instrument. Tout article alimentaire à Rome ou dans le voisinage devait être, par ordre, délivré dans un dépôt commun, où le peuple recevrait des rations, suivant le nombre de membres composant chaque famille.

Une dame riche qui avait livré, entre autres provisions, 30,000 livres de bacon et qui faisait observer qu'elle avait droit à des rations plus fortes obtint la réponse que tous les rebelles étaient des mendiants au même degré—qu'ils n'avaient rien dans le monde et qu'ils seraient tous traités également.

Les blancs et les nègres purent entrer dans les lignes et en sortir à Rome, mais ceux qui sortaient ne pouvaient rien emporter que ce qu'ils avaient sur eux. Les nègres pouvaient rester avec leurs maîtres ou s'en aller, mais on employait tous les moyens pour les faire opter en présence de témoins fédéraux. Dans un cas où un nègre s'était décidé à aller avec son maître, le maître fut obligé de jurer qu'il n'avait usé envers lui ni d'intimidation, ni de menaces [illegible].

[illegible]

La politique des envahisseurs paraît être simplement d'abattre le courage du peuple en le réduisant au plus abject état de pauvreté, de dénuement, et de dépendance,—lui enlevant juste assez de subsistance pour soutenir la vie, et prohibant la production de tout surplus. Quand il aura livré ses vivres, on dit au peuple qu'il pourrait gagner le Tennessee ou les lignes rebelles en traversant les lignes fédérales.

Les stocks de tous genres furent pris, chevaux, mulets, boeufs, vaches à lait, cochons, moutons, volailles, etc....... Les bestiaux furent [illegible]. Le coton qui était dans la ville, environ 1500 balles, fut saisi et emmené par deux trains envoyés exprès pour cela. Tel est le joug fédéral en Georgie.

MORT DU GENERAL JENKINS.

(*Richmond Whig* du 24 mai.)

[illegible] avec ordre de se rapporter à Charleston, quand son état le permettrait. Mais les douleurs de l'opération et du traitement furent trop grandes pour une constitution affaiblie déjà par d'anciennes blessures et les privations de plusieurs rudes campagnes et il y a succombé, au bout de huit ou dix jours. L'armée n'avait pas un officier plus brave, plus dévoué et plus actif, bien que des hommes de ce genre aient abondé dans ses rangs dès le commencement. Le général Jenkins, quoique jeune, avait déjà été un membre distingué du Congrès à Washington et du Congrès provisoire des Etats Confédérés. Il avait abandonné la carrière parlementaire et donné sa démission de représentant pour embrasser l'état militaire et pouvoir plus activement servir la cause du Sud.

LE FLEUVE DEBLOQUÉ A TUNICA BEND.

La canonnière Bragg fut endommagée.

(Dépêche au *N. O. Times*.)

Baton Rouge, 18, 1864—Le steamer *Nebraska*, qui est arrivé ici aujourd'hui, rapporte que les rebelles ont retiré leurs batteries de Tunica Bend. Le *Nebraska* a passé, jeudi soir, devant l'endroit qui était gardé par deux canonnières; la canonnière *Bragg* s'était éloignée dans un état très avarié.

ATTAQUE CONTRE UN STEAMER PRES DE BAYOU SARAH.

Nous sommes informé, dit le *Times*, que le steamer *Landis*, capitaine Lathrop, a reçu un feu de mousqueterie et d'artillerie, jeudi soir, à 11 heures 20 minutes, quand il descendait le fleuve près de l'habitation du Dr. Perkin, à un mille et demi au-dessous de Bayou Sarah. Trois bombes ont éclaté à bord, deux dans le compartiment de la machine et une sur le pont. La machine a été partiellement endommagée. Dix coups environ ont été tirés par des pièces de campagne. Il y a eu une volée de mousqueterie. Personne n'a été tué.

CONSIGNATIONS D'OR.— Les maisons de commerce qui reçoivent des consignations d'or trouveront dans nos colonnes un ordre des quartiers-généraux qui les intéresse.

Importations—La maison Dentzu & Co.—41, rue Royale, annonce qu'elle vient de recevoir par le navire Chêne, de Bordeaux, des vins fins, de l'absynthe, des conserves &c. Voir aux annonces d'aujourd'hui.

Poêles et ustensiles de cuisine—M. E. A. Wentzel, 91, rue de Philippe, annonce à vendre à prix modérés, un bel assortiment de poêles et ustensiles de cuisine.

Ale XXXX de Hood et divers autres articles—La maison Thompson & Barnes, No 41, rue Tchoupitoulas, vient de recevoir 31 barils d'ale de la marque supérieure désignée ci-dessus, avec un assortiment de fruits conservés, de lait concentré de Borden et de pistaches d'Afrique.

Liqueurs, vins café, &c—MM. Elliott & McKeever, 56 Gravier, ont en magasin et vendent aux plus bas prix du marché un choix varié de liqueurs, vins, amers, café, etc. Voir l'annonce.

Bouteilles vides—J. A. Blaffer, rue Bienville, Nos 26 et 28, donne de bons prix pour des bouteilles et demi bouteilles vides à porter et à champagne. Il vend aussi, de l'ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co.

Tabac à chiquer et à fumer—Un grand assortiment de tabac à chiquer, comprenant les meilleures marques et toutes les variétés et qualités de tabac connues, est à vendre aux plus bas prix du marché par MM. Mayer, frères, rue Tchoupitoulas No 51 entre les rues Poydras et Natchez. La même maison a à vendre aux mêmes conditions un lot de tabac à fumer de qualité supérieure. Voyez l'annonce.

Diarrhée, dyssenterie, &c—M. Ries, 117, Ste Anne, vend des remèdes pour la dyssenterie, le croup, les maux de gorge, etc. Voir son annonce et les certificats qui l'accompagnent.

Marchandises sèches.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. Turnbull. Elles trouveront pendant quelques jours l'occasion de faire dans son magasin, rue du Canal No 131, des achats à prix courant—Voir le détail des marchandises dans l'annonce.

Vins, champagne, vinaigre, &c—T. Bailly Blanchard Jr. a reçu par le navire Frileuse, arrivé de Bordeaux, des vins rouges et blancs, des vins de champagne et du vinaigre à vendre. Nous croyons devoir signaler au commerce de détail cette vente au public—Voir l'annonce.

EDITION D'HIER MATIN.

MORT DU GENERAL POLK.

Nous apprenons du capitaine Mason du steamer *Sultana*, arrivé hier, qu'un passager a reçu d'une canonnière un extrait d'un journal de Woodville, qui annonce la mort du général Léonidas Polk, de l'armée confédérée. Il a été tué dans une escarmouche à la montagne Altoona, le 12 courant, et son corps a été envoyé à un endroit dans l'intérieur de la Georgie pour y être enterré.

Le *Sultana* est parti du Caire dimanche dernier dans la matinée et n'a apporté que des journaux de l'Ouest du 11 que nous avions déjà reçus par le précédent arrivage.

Autres détails sur l'invasion du Kentucky.

Nous trouvons ce qui suit dans le *Cincinnati Commercial* du 11 :

Nous pouvons enfin donner à nos lecteurs quelques renseignements positifs sur les mouvements des guérillas dans le Kentucky, et nous sommes heureux de dire que les dernières nouvelles sont plus favorables. Les deux mille maraudeurs avec lesquels Morgan a cherché à envahir le Kentucky, ont été atteints par la cavalerie de Burbridge et rudement traités. Il paraît que le gros des incendiaires occupait Mont Sterling, mercredi matin, et y avait fait prisonniers les soldats qui gardaient le camp. [illegible] forces rassemblées pour envahir le Kentucky.

L'expédition est entrée, il paraît, dans l'état, il y a un dimanche huit jours, par le passe Pound, en passant près d'une force de 580 soldats fédéraux [illegible] pour se rendre aux salines d'Abingdon. La force rebelle se composait de troupes du Kentucky. Le seul régiment complet est le 5me de cavalerie du Kentucky fort de mille hommes. Il y a trois bataillons du 10me de cavalerie du Kentucky et trois autres bataillons, dont le plus nombreux est le 6me bataillon confédéré fort de 80 hommes.

Le colonel Macafee de Harrodsburg est avec Morgan ainsi que le lieutenant-colonel Alston, un colonel Smith, de Chicago et d'autres chefs rebelles. La force totale ne dépasse pas 2,800 hommes. Une grande partie des hommes n'ayant pas de montures ont beaucoup souffert et sont restés à l'arrière jusqu'à ce que la cavalerie leur eût envoyé des chevaux. Les rebelles sont armés d'une carabine Enfield courte fabriquée à Richmond; ils n'ont ni sabres ni pistolets, sauf quelques-uns.

Leur ligne de marche a été du défilé Pound à Paintsville, Ky où 157 éclaireurs sous Pete Everett sont partis en avant pour ramasser des chevaux et les envoyer au reste de l'expédition, ce qu'il a fait en passant par Hazel Green et Maysville. Il avait ordre de se rapporter dans les trois jours à Mont Sterling.

A cet endroit une grande quantité d'approvisionnements destinés à la subsistance de nos troupes est devenue la proie des hommes de Morgan. C'est là qu'ils ont été atteints, jeudi après midi, par le général Burbridge qui les a forcés à retraiter.

Comme nous l'avons dit, les bandes de coupe-jarrets qui se sont levées dans chaque comté pour coopérer avec Morgan, ont fait énormément de mal dans tout le pays, en détruisant des propriétés, en volant des chevaux et en brûlant des ponts. Elles ont coupé le chemin de fer de Covington à Lexington dans trois endroits différents, en brûlant des ponts et des viaducs au bout du dépôt et au deçà de Cynthiana. Elles ont aussi coupé les fils télégraphiques. Hier on a envoyé des ouvriers pour réparer le télégraphe et on pense rétablir la communication avec Lexington, mais il faudra deux ou trois semaines pour rétablir la voie ferrée. A Lexington il y avait 5 locomotives et près de 100 wagons. On suppose qu'ils sont intacts.

Chassés de Mont Sterling, et poursuivis de près par notre cavalerie, les fugitifs sont entrés à Lexington hier matin à 6 heures, et après y avoir brûlé la gare et pillé plusieurs résidences, ils furent chassés de la ville par les bombes lancées du fort Clay. La dépêche suivante, datée de Lexington vendredi est parvenue hier au général Hobson, à Covington :

Le général Burbridge a battu Morgan joliment à Mont Sterling, hier matin. Morgan est resté ici ce matin de deux heures à sept heures. Notre petite force a escarmouché avec lui et en bombardant du fort l'a fait sortir de la ville. Les troupes du général Burbridge arrivent et vont se mettre aujourd'hui à la poursuite des rebelles, qui, je crois, sont allés à Frankfort.

J. BATES DICKSON, A. A. G.

Sur le chemin de Louisville et de Frankfort un train a été capturé et brûlé par les rebelles avant hier. A un demi-mille au sud de Smithfield le train a été jeté violemment hors de la voie par suite de l'enlèvement de plusieurs rails. Une volée de coups de feu a été tirée sur les wagons. Il y avait quelques passagers et une vingtaine de soldats dont six seulement étaient armés. Les autres étaient des traînards qu'on renvoyait à leurs régiments. L'attaque a été si subite que tout le monde s'est rendu sans résistance. Les guérillas au nombre de 10 ont été appartenant au corps de Morgan. Ils étaient armés de pistolets et de carabines. Les soldats fédéraux ont été démontés, on leur a fait prêter serment de soutenir la Confédération du Sud ou au moins de ne pas porter les armes contre elle.

ATTAQUE CONTRE LE STEAMER WREN A LOOKPORT.

[*Louisville Journal.*]

Le *Wren*, bateau à vapeur de la rivière Kentucky, parti de son wharf mercredi soir à trois heures, a été attaqué à Lookport par une force rebelle qui fit toute espèce d'efforts pour le capturer, mais qui ne put y parvenir. Le bateau était trop habilement conduit pour que pareil désastre lui arrivât. Au premier feu, le pilote tourna la proue du bateau dans le sens du courant et, filant à force vapeur, fut bientôt hors de portée pour le gros des forces rebelles.

Un détachement d'hommes armés suivit le steamer pendant quatre milles et fit feu sur lui de divers points. [illegible]

L'INCURSION DE MORGAN.

Nous avons reçu l'honorable [illegible] que Paris, Georgetown, Cynthiana et Williamstown étaient occupés par une force rebelle qui est entrée dans les comtés de Bourbon, Scott, Harrison et Grant. Nous disons *incroyable* car pendant tout le printemps on nous a donné constamment des assurances que les rebelles seraient incapables de faire une seule incursion dans le Kentucky attendu que nous avions des forces suffisantes pour repousser toute invasion de ce genre. Que sont devenues les troupes de Burbridge et de Hobson? Si ces troupes poursuivent Morgan, il est probable qu'elles n'atteindront pas les défilés aussitôt que lui et qu'il s'en retournera en emmenant les animaux *frais* qu'il aura trouvés dans la région si riche de Blue grass.

On aurait pu détourner ces invasions et éviter ces pertes si on eût eu la précaution d'avoir seulement assez de miliciens pour faire face aux rebelles maraudeurs. Les quatre comtés qui ont été envahis eussent pu à eux seuls fournir 4000 ou 5000 hommes.

Nous ne pouvons comprendre qu'on n'ait rien prévu et rien préparé pour la défense commune. Le Kentucky pourtant a déjà bien souffert et a reçu de terribles et fréquentes leçons. Nous savons bien qu'on fera les plus vigoureux efforts pour réparer les erreurs commises. Mais les erreurs sont coûteuses. La politique de fermer une porte d'écurie après que le cheval a été volé, n'est pas conforme à la dignité d'une grande nation, et n'est pas honorable non plus pour la sagacité de ses autorités militaires. Quant à Morgan, il court certainement la chance de découper ses vieux quartiers de Columbus avant longtemps, s'il ne se décide à une prompte retraite, mais sa retraite ne rendra pas les chevaux qu'il aura pris, les objets qu'il aura pillés et ne raccommodera pas les lignes ferrées et télégraphiques qu'il aura détruites.

[*Louisville Journal.*]

CAPTURE D'UN TRAIN.

(*Du Louisville Journal du 10.*)

Hier soir, à quatre heures, une dépêche a été reçue à la gare de Louisville et de Frankfort, portant qu'un train de fret venu de Lexington avait été pris par les rebelles à Pleasureville, dans le comté de Shelby. Bientôt après la réception de la dépêche, la communication télégraphique fut détruite sur la ligne qui borde la route de Frankfort et on ne put rien apprendre de plus sur cette affaire. Mille bruits coururent. La ville a été dans une agitation extraordinaire jusqu'à une heure avancée de la nuit et chacun était sur le qui vive pour connaître les dernières nouvelles ou les derniers bruits. Suivant un de ces bruits, le gouverneur Bramlette et tous ses officiers d'état-major se seraient trouvés sur le train, venant ici avec les archives de l'Etat sous leur garde, et ils seraient tous tombés dans les mains des rebelles.

Nous sommes allés aux informations, mais nous n'avons pu remonter à aucune source digne de foi. Nous sommes presque certains que les bruits sont faux. Le général Ewing est ici occupé à organiser des forces pour repousser l'invasion. Le général Carrington est arrivé d'Indianapolis par le dernier train d'hier soir. Il vient pour aider et coopérer à la défense. L'adjudant-général Thomas est arrivé de Washington pendant la nuit. On pouvait entendre le mouvement des troupes à minuit. Le général Ewing travaille avec une volonté et un zèle qui ne peuvent qu'assurer le succès. Les troupes se préparent—nous ne pouvons rien dire de plus pour le moment.

CONVENTION.

Séance du 18 juin, 1864.

Une résolution nommant un comité de cinq membres pour se rendre auprès des généraux Canby et Bickles et leur demander quand il leur sera agréable de recevoir une visite officielle de la Convention, est adoptée.

Une résolution requérant le gouverneur d'ordonner une élection pour les officiers de la ville est présentée et discutée mais renvoyée à samedi en huit.

La Convention s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—Nous regrettons d'apprendre que M. Paul E. Théard, avocat, qui venait de plaider une affaire à la Cour de Carrollton, a été, au moment où il montait dans un char pour revenir en ville, victime d'un accident qui le retiendra probablement au lit pendant plusieurs semaines. Renversé par le choc d'un de ces leviers qui servent à changer la direction des chars, un de ses pieds s'est trouvé engagé sous les roues, et il a eu les orteils écrasés.

Les personnes qui auraient affaire à M. Théard, dans l'exercice de sa profession, sont priées de s'adresser à M. A. Robert, Passage de la Bourse, 49, qui le remplacera pendant son absence.

AMENDE—Un cafetier, pour débit de boissons après l'heure fixée par l'ordonnance, a été condamné par le recorder Vecnard, à vingt cinq piastres d'amende.

Une personne a dû acquitter la même amende pour ne s'être point conformée aux ordonnances Nos 543 et 544.

ENQUETE—Le coroner a pratiqué la levée du corps de James Brown, qui est tombé, mercredi, du bateau à vapeur Starlight. Verdict, noyé par accident.

Brown était Irlandais et avait vingt sept ans.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Rich. Magnia, déclaré coupable d'avoir blessé Frank Will, a été condamné à trois mois de prison.

Edward Hines, vol de mulet—trois mois de prison.

Rodolph Kottman, pour avoir assailli Theo Barrington, vingt jours de prison.

Pierrot Loizelle et Victor Keehan, déclarés coupables de vol au préjudice de M. Baker, ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés.

L. A. Perez, assaut à main armée, six mois de prison.

DEBIT DE BOISSONS—Le prévôt a ordonné de fermer un beerhouse où des soldats avaient obtenu de lager.

Le même ordre a été lancé pour un magasin de comestibles où des soldats s'étaient procuré du whisky. Le propriétaire a été condamné en outre à cent piastres d'amende.

PUNITION— Mr Taylor, officier spécial, reconnu coupable d'avoir torturé le nègre Martin Johnson, a été condamné, hier, par le prévôt Warmoth, à rester en prison tant qu'il n'acquittera pas une amende de deux cent cinquante piastres.

Johnson était accusé d'avoir enlevé trente cinq mille piastres du coffre-fort du payeur Lawrence. Les témoignages ont établi que l'officier l'avait suspendu par les pouces.

FEUILLETON.

LE PÊCHÉ DE TAÏAUT.

IV—Suite.

Le jardin est vaste et bien dessiné. Une partie en est consacrée aux plantes d'agrément et l'autre aux plantes potagères. Dans le fond, se trouve un grand mur où ont été disposées des tringles de fer servant d'appui à des ceps de vigne. Me Doussot, depuis quelque temps, se livre à la culture du chasselas de Fontainebleau. Cette idée lui a été donnée par un de ses voisins, un brave homme nommé Pierre Fondu, qui, après avoir été vigneron à Thomery, est venu s'établir jardinier à Passy.

Pierre Fondu remarqua un beau jour que les murs de son enclos étaient parfaitement exposés au soleil, et il se demanda s'il n'en pourrait point tirer parti. En conséquence, il planta des treilles et attendit. Au bout de trois ans on acquérait quelques raisins qui n'étaient pas trop mauvais; l'automne suivant, ses vendanges doublèrent, et aujourd'hui, bien qu'il ne fasse pas encore concurrence à ses compatriotes, il tire de ses récoltes un honnête bénéfice.

Me Doussot, témoin des résultats obtenus par son voisin, voulut, lui aussi, faire de la viticulture. Jusqu'ici ses tentatives n'ont pas été couronnées d'un grand succès, mais cela tient à ce qu'elles sont encore trop récentes.

Tout porte à croire que cette année les ceps du notaire donneront des grappes.

L'étude, la chambre de Léonie et le grand salon ont des fenêtres sur ce jardin. Du salon, on voit même la Seine et le quai des Acacias. Quant à la chambre d'Albert, elle donne sur la rue du Moulin.

Le jeune clerc aurait peut-être préféré avoir la verdure sous les yeux, mais il ne pouvait raisonnablement prendre que ce qu'on lui offrait.

Du reste, son petit logement fut loin de lui déplaire, et il le trouva délicieux. Le papier, qu'on avait remis à neuf, était d'une nuance très gracieuse, bien qu'un peu sombre. Le lit, la commode et le secrétaire en palissandre, modestes, mais coquets, produisaient le meilleur effet.

Entre les deux fenêtres, on voyait une bibliothèque vitrée et un beau bureau vierge de paperasses; sur la cheminée, une pendule surmontée d'une charmante statuette de Victor Huguenin, le grand artiste mort il y a trois ans; derrière la pendule, une magnifique glace qui touchait au plafond.

Parlerons-nous des sièges, il y en avait six: quatre chaises et deux fauteuils: le tout en fort belle moquette. N'oublions pas les rideaux, qui étaient de perse grise et semée de frais bouquets de roses.

Nous avons tout dit. Non, il nous reste à mentionner un grand cabinet de toilette où l'on entrait par une porte située à côté du lit.

Albert eut un coup d'œil de satisfaction sur toutes les parties de l'ameublement, et, comme il avait fait sa toilette à l'hôtel du Cygne, il ne songea point à la recommencer. Il descendit, en attendant le déjeuner, faire une visite à Taïaut.

Taïaut, un peu fatigué du voyage, dormait tranquillement; aussi son maître ne jugea point à propos de l'éveiller et se promena dans le jardin.

La vue des treilles lui rappela la gourmandise de l'épagneul, et il se promit, quand viendrait le mois de septembre, de veiller à leur conservation.

Midi sonna pendant qu'il faisait à part lui cette remarque. A vingt-cinq ans l'on a d'habitude bon appétit; c'est pourquoi Albert monta dans la salle à manger sans donner à Jean la peine de venir le chercher.

M. Rougé était parti. Les instances de sa belle-mère pour le retenir n'avaient pu triompher de la résistance qu'il avait opposée.

—Je ne veux pas être indiscret, avait-il dit; vous avez à causer de mainte chose, et ma présence lui serait de trop. Mon futur cousin n'est pas habitué à ma figure, et, malgré lui, il me regarderait comme un étranger. Je le gênerais.

Le notaire ne s'était joint à sa femme que pour la forme, et Léonie avait gardé le silence. Aussi Alfred, comprenant qu'il lui serait peu convenable de rester plus longtemps, s'était-il retiré.

[illegible]

Les bons notaires de province ont l'habitude d'inviter leurs clients à [illegible] des domestiques faisaient autour des tables. Nous ne les en blâmons point; car rien ne nous assure qu'à leur place nous n'agirions pas de même. Mais, un petit repas de famille, fait sans bruit et sans éclat, a bien son charme, surtout quand il est embelli par la présence d'une cousine des plus aimables; car, il faut bien l'avouer, Léonie ne se gênait nullement pour regarder son cousin, dont la figure ne lui déplaisait point.

Albert ne possédait pas les belles moustaches de Mouend de Montauban; mais sa barbe noire fine et lustrée lui seyait à ravir. Il avait, en outre, dans les yeux quelque chose d'agreste qui répandait une teinte rêveuse sur toute sa physionomie.

Aussi, ma foi, puisque nous sommes en train de tout dévoiler, pourquoi ne dirions-nous pas que Léonie se sentit de plus en plus envahir par la pensée de faire de lui son grand frère. Elle songea au doux plaisir des petites confidences, des petits conseils, et, pourquoi pas? des petits baisers échangés le soir à l'heure du coucher. Il est si agréable d'être sœur!

Ce n'est pourtant pas que la future Mme Rougé eût un grain de légèreté en germe dans sa tête de sœur; mais nous avons prévenu déjà, Alfred n'était point pour elle l'idéal rêvé. C'est pourquoi il n'occupait pas si complètement le cœur de sa fiancée qu'on n'y pût trouver une petite place pour les affections de famille.

Au sortir de table, Albert alla mettre en ordre ses modestes bagages. Cette occupation peu récréative le conduisit jusqu'à quatre heures, et pourtant elle ne lui sembla pas longue. Ne serait-ce point parce qu'il pensa plus que de raison à la gentillesse de Léonie.

Nous livrons aux chercheurs cette question à décider. S'il fallait donner notre avis, nous inclinerions pour l'affirmative. En voulez-vous le motif, c'est la lettre que ce soir là l'ancien clerc de Me Loriot envoya à Argenton. Lisez-la bien.

« Me voilà arrivé depuis sept heures, disait-il, et je crois sortir d'un rêve. Figure toi, bon père, et toi bonne mère, que je vous ai retrouvés dans la maison de mon oncle.

« Il me semble que je n'ai pas encore quitté le Berri. Mon oncle, qui te ressemble beaucoup, père, m'a accablé de caresses, et ma tante, bonne mère, m'a reçu comme elle aurait reçu un fils. Et toi, Lucile, tu as aussi ton portrait à Paris. Léonie est bonne et jolie comme toi. Une voix douce comme un murmure et vive comme une escarbille, un sourire qui ne saurait avoir de frère en ce monde. Et des yeux! et une bouche! et des cheveux!

« Mais je m'aperçois que je te dessine son portrait, tandis que je voulais seulement t'écrire qu'elle te ressemble. Tu vas dire, toi, Lucile, qui es toujours moqueuse, que je m'enflamme bien vite pour les jolies Parisiennes; est-ce ma faute, si elles ont la figure de ma sœur! Puis, va, ne crie pas trop fort; je ne suis nullement envieux de ce qui n'est pas pour moi. Et j'ai parfaitement raison. Léonie est adorée de notre futur cousin, et elle ne le voit pas d'un mauvais œil. Cela me fait penser que je n'ai pas encore dit un mot de M. Rougé.

« J'aurais beaucoup voulu, Hubert, qu'il complétât la reproduction de la famille en te ressemblant; mais tu me plais mieux que lui, bien qu'il soit fort aimable. Il paraît bon garçon et m'a fait le meilleur accueil du monde. Nous nous sommes même embrassés pour plaire à mon oncle, qui nous a poussés dans les bras l'un de l'autre. Il fera, je le crois, un excellent mari; mais je lui trouve, moi provincial, un peu trop de ce que je n'ai pas assez. Il me semble Parisien à l'excès.

« Vous allez peut-être m'accuser de beaucoup penser à ceux que je viens de voir et pas du tout à ceux que j'ai quittés. Ce serait un tort. Vous ne savez pas comme j'avais le cœur gros en vous disant adieu; je puis bien vous l'avouer, maintenant que je n'ai pas peur de vous voir pleurer. Et si je vous écris que je vous ai retrouvés, n'en croyez pas un mot; vous savez bien que c'est impossible. En réalité, Lucile, seule possède ici sa reproduction. Tant pis pour toi, petite sœur, si cela t'ennuie d'avoir une rivale en beauté et en bonté, tu m'as assez taquiné à Argenton pour que je prenne une revanche. Puis, va, si tu la voyais, tu ne te plaindrais pas de la comparaison.

« Adieu, tout le monde ici vous embrasse. Ma lettre n'est qu'un billet, mais dès que je serai définitivement installé, je vous enverrai quatre grandes pages.

« La chambre que l'on m'a donnée est charmante, c'est Léonie qui l'a meublée. »

Que penserez-vous? Ne trouvez-vous pas que dans ces dix lignes, la jolie cousine occupe autant de place à elle seule que [illegible].

La chose n'échappa point au bon Thomas.

—Qu'est-ce à dire, s'écria-t-il lorsqu'il reçut la lettre de son fils. On le croirait prêt à s'amouracher! Vertu Dieu! pas de bêtise! Je vais lui écrire de prendre garde. Il ne faut point qu'il se brouille avec son oncle, ce qui ne serait pas long à arriver s'il se permettait la moindre folie.

Au dîner, Mme Doussot plaça Alfred à sa droite et Albert à sa gauche; Léonie s'assit comme d'habitude entre son père et son fiancé. M. Rougé, toujours galant, ne cessa d'adresser des compliments à ses deux voisines.

Tout n'y était pas de la plus exquise urbanité, mais c'est déjà fort gentil, et si on travaille dans le compliment, on saurait faire du vieux neuf; n'en fait pas qui veut.

Mme Doussot, du moins, semblait être de cet avis; elle répondait par un sourire des plus bienveillants à chaque mot de son gendre.

Comme M. Rougé lui manquait un peu le reste de la table, à cinq ou six reprises, elle se pencha en avant pour échanger avec Albert, et peut-être pour le regarder. Disons à sa louange, que toutes les fois qu'il lui arriva pareille distraction, elle fut pendant la minute suivante, plus aimable que jamais pour M. Alfred. Celui-ci ne s'en démêla pas bien le fil mot de sa petite manège, mais il le prit seulement en mauvaise part. Albert pour sa part, ne la comprit pas davantage, et comme il avait son cœur en émoi, il ne tarda pas bientôt de ce qu'il y avait à craindre. Il lui arrivait souvent d'y atteindre. Ne sommes, n'y eut-il que ce qui voulait le trouver charmant.

Le dîner fini, Léonie prit le bras d'Albert pour passer au salon, et cela sous les yeux d'Alfred.

Il est vrai que, en revanche, elle laissa tomber le mouchoir qu'elle avait à la main pour procurer à M. Rougé le plaisir de le ramasser.

Un album de photographies se trouvait sur un guéridon; elle l'apporta à Albert et dit avec une mine adorable :

—Mon cousin, tous nos amis nous ont donné leurs portraits, quand aurons-nous le vôtre? Je vous accorde huit jours, entendez-vous, pas une minute de plus.

N'était-ce pas fait pour envoyer immédiatement Albert chez Carjat? Il faut ajouter, cependant, que la photographie de M. Rougé était dans l'album; M. Rougé n'avait donc rien à dire.

Quand il fut remonté chez lui, le jeune Berrichon examina de nouveau sa chambre et la trouva plus jolie que jamais. Il lui sembla que l'image de Léonie gracieuse ne pouvait exister. C'est peut-être parce que, en la regardant, ces modestes logement comme il croyait le faire, il regardait au dedans de lui même et y voyait sa jolie cousine.

Il n'en eût pas fallu davantage pour meubler divinement un grenier, à plus forte raison une cellule déjà fort coquette.

Le lendemain, Albert entra en fonctions et prit place dans l'étude de son oncle. La journée lui sembla un peu longue, car il était, comme la veille, invité à dîner chez le notaire. Le jour suivant, il devait s'occuper de chercher une pension; il regardait par suite déjà comme fruit défendu le plaisir de manger en tête à tête avec Léonie.

A dire vrai, Me Doussot aurait bien voulu que son neveu n'eût jamais d'autre pension que la table de la famille; mais Mme Doussot pensa différemment.

Il n'était pas convenable, selon elle, qu'une jeune fille se trouvât chaque jour en relation avec un homme qui n'était point destiné à être son mari, et cet homme-là fût-il son cousin. M. Rougé pourrait y trouver à reprendre et on ne saurait l'en blâmer. Ces choses-là n'étaient pas de bonne compagnie.

La prudente mère avait mis la main sur un gendre précieux, et elle tenait à le conserver. Ses raisons ne furent pas trouvées mauvaises, sur le notaire y céda. On convint, néanmoins, que deux fois par semaine Albert aurait son couvert mis à la maison.

Que vous dirai-je de cette seconde soirée? elle ne différa guère de la précédente, et Léonie et son cousin ne s'y ennuyèrent pas.

Quand il eut fait choix d'une table d'hôte, Albert n'en fréquenta pas moins avec beaucoup d'assiduité la maison de son oncle. Presque tous les jours il allait passer la soirée en famille.

M. Rougé en faisait autant de son côté; aussi les deux jeunes gens se voyaient-ils fort souvent. Leur intimité, cependant, n'en devint pas plus étroite, et la politesse est toujours leurs relations plus de part que l'amitié.

Chose bizarre, d'ailleurs, Léonie, qui d'abord avait voulu faire de son cousin le meilleur camarade d'Alfred, paraissait n'y plus songer. Parfois même elle soulevait de petites discussions et se rangeait toujours du côté d'Albert. Elle riait ensuite comme une folle et plaisantait M. Rougé, mais on n'en voyait pas moins qu'elle était heureuse lorsqu'il était battu.

Ainsi se passèrent les premières semaines, et nous ne savons comment cela se fit, mais l'ancien clerc de Me Loriot n'employa aucun de ses dimanches à aller à la chasse. On eût dit qu'il ne se souvenait plus ni de son fusil, ni de Taïaut. La faute en était sans doute à Léonie, car tous les samedis elle disait à Albert :

—Mon cousin, je compte sur votre bras, demain, pour aller à l'église.

Comment s'y serait-il pris pour refuser une aussi agréable invitation?

Mlle Doussot était pieuse et lisait d'habitude fort dévotement ses prières; cependant, il lui arrivait parfois de se retourner pour jeter, à la dérobée, un coup d'œil à son cousin.

Albert n'avait pas de livre d'heures, et de fortes distractions l'entraînaient quand l'office était long; aussi son regard rencontrait-il souvent celui de Léonie. Les deux enfants rougissaient alors comme des coupables et faisaient semblant de ne s'être point vus.

Hypocrisie, sans doute; mais hypocrisie que nous ne sommes pas assez janséniste pour condamner.

Albert fit faire sa photographie, et un exemplaire en fut placé dans l'album que vous savez.

Le lendemain, Mlle Doussot rencontra son cousin au bas de l'escalier et lui dit :

—Il m'est arrivé un petit malheur; seulement, comme il dépend de vous de le réparer, je ne désole pas. Figurez vous, Albert, que j'ai perdu votre portrait. Je ne m'explique point la façon dont il s'est égaré; mais ce qui est bien certain, c'est que je ne le retrouve plus. Je crois que vous me l'avez repris des mains. Vous l'avez retiré de votre portefeuille, je l'ai regardé machinalement, puis au lieu de le mettre dans l'album, je vous l'ai rendu. Vous allez m'en donner un autre.

Albert ouvrit en tremblant un peu son modeste calepin, et en retira une seconde photographie. Ce fut en souriant qu'il l'offrit, et cependant, la jolie cousine qui, sans doute, avait perdu cette seconde, eut l'air de croire qu'il s'était choisi de mauvaise grâce.

—Fi! le méchant! dit-elle, vous ne voulez pas me faire ce petit cadeau? Eh bien! je vais vous y forcer, moi. Voilà mon portrait en échange du vôtre, monsieur; maintenant, nous sommes quittes.

Le jeune homme se laissa glisser le portrait dans la main sans répondre. Il voulut ensuite lever les yeux, mais sa cousine avait fui. Alors, ma foi, il contempla la gracieuse image qu'il venait de recevoir, et comme personne n'était là, il la porta à ses lèvres. Le soir, on eût dit qu'Albert et Léonie étaient brouillés: ils osèrent à peine se regarder, et ne s'adressèrent pas la parole.

Après cette aventure, l'honnête garçon ne pouvait plus longtemps fermer les yeux sur ce qui se passait en lui. Il vit, sans grand examen de conscience, qu'il aimait sa cousine, mais n'alla pas croire qu'il en était aimé.

Pardonnez à sa naïveté, beaucoup d'autres à sa place n'eussent pas été aussi modestes; mais le brave fils de Thomas pensait sans doute qu'il existe assez de fats de par le monde sans qu'il fût besoin d'en grossir le nombre.

Les gens sensés excuseront une telle niaiserie.

La route à suivre était toute tracée. Il fallait vaincre cet amour. C'est ce qu'il essaya de faire. Mais cela n'était pas aussi facile qu'il l'avait cru d'abord. Il commença par ne plus aller chez son oncle que deux fois par semaine et il évita de parler à Léonie.

Me Doussot voulut connaître la cause de ce changement de conduite.

—Mon neveu, dit-il un jour à Albert, que t'avons-nous fait? Tu nous fuis comme on fuirait des loups-garous, et je crois, Dieu me pardonne! que tu boudes à ta cousine. Voyons, honore-moi de tes confidences, et cela sans plus tarder, je te prie. Je veux savoir ce que cela signifie, morbleu! nous t'aimons à la folie, tu as l'air de nous le rendre, puis tout à coup, sans "pourquoi ni parce que," tu ne parais plus à la maison. Cette façon d'agir n'est pas naturelle.

—Mais mon oncle....

—Pas de *mais*! tu ne nous aime plus, voilà tout. Et tu as bien tort, car nous ne t'avons jamais tant aimé.

—Mon oncle, je vous en supplie, ne parlez point de la sorte; vous ne dites point ce que vous pensez.

—Ma foi! si. Que veux-tu que je croie? Deviendrais-tu mauvais sujet, par hasard. Tiens! je n'y avais pas songé, voilà ta raison; car au fond tu ne peux pas nous détester. Ah! mon neveu, tu veux faire des fredaines! méfie toi. La jeunesse n'a qu'un temps, c'est pour cela qu'il faut bien l'employer.

—Je vous jure, mon oncle, que vous vous trompez.

(*A continuer.*)

Académie de Musique.

Lundi soir, 20 juin.

WHY DON'T SHE MARRY, pièce comique, avec musique—LES QUATRE AMOURS, pantomime comique, danses, &c.

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 20 juin 1864.

Arrivés, depuis samedi dernier, 46 boeufs, 180 cochons et 6 veaux. Vendu, 36 boeufs, 65 moutons, 17 veaux et 6 vaches. A vendre, 396 boeufs, 115 cochons, 1,318 moutons, 23 veaux et 30 vaches.

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— — à — [illegible]
Boeufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net.	— — à — [illegible]
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête....	60 00 à 75 00
Boeufs du Texas, 2e qualité, par tête......	— — à 56 00
Boeufs du Texas, 3e qualité, par tête......	— — à [illegible]
Boeufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à — —
Cochons, gr..........	11 — à 13 [illegible]
Moutons, en lots, par tête..........	7 00 à 10 00
Vaches à lait, par tête..........	60 00 à 100 [illegible]
Veaux, par tête..........	20 00 à 40 —
Veaux, 2e qual. par tête	15 00 à 25

ATTENTION.

Les steamboatmen et autres, se rappelleront que M. R. T. Montgomery, encanteur, fait deux ventes importantes, mardi, 21 du courant à onze heures, au No 50 de la rue du Camp, le bateau à vapeur Gillum (roues derrière) avec ses meubles et appareils au complet; à dix heures et demie sur la Levée, au pied de la rue Bienville, machines à vapeur, bouilloires, simulacre(?) [illegible], &c.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend 25 caisses de tabac ce matin, lundi, 20 juin, à onze heures, au No 50 de la rue du Camp.

M. J. P. Boisseau vend, à l'encan, aujourd'hui, à 11 heures—tout le contenu de la résidence No 42 de la rue Lonsel, entre les rues St André et Ste Marie, meubles, &c.

M. R. T. Montgomery vend lundi, 20 juin, à 11 heures, à la résidence No 155 de la rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, de magnifiques meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, tableaux, glaces, rideaux, [illegible].

Décédée, hier à 3 heures et demie, MARIE ALPHONSINE COUMES, âgée de 13 mois, fille de F. Coumes et de Marie Noé Cannahou ses époux. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures et demie. Le corps est exposé encoignure des rues Villeré et Laharpe.

ON ACHETE AU PLUS HAUT PRIX L'Or, l'Argent, et tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, Au Bureau de Change, Nos. 13 et 15, Rue Saint Charles. Ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. 13 juin

Cinq Piastres de Récompense.

Un VOILE DE DENTELLE NOIRE a été perdu, vendredi matin, 17 du courant, dans le voisinage de l'église de Ste Rose de Lima chemin du Bayou, ou dans le char de la ligne de l'Esplanade. La personne qui le rapportera au No 167 de la rue de l'Esplanade, coin St. Claude, recevra la récompense ci-dessus. 19 juin—1

Société des Tailleurs Allemands.

Une réunion des membres de cette Société aura lieu ce soir à huit heures à l'établissement de M. Wiesen, rue de la Douane No 167, entre Royale et Bourbon. OTTO TIEDEMANN, président. BECHMAN, secrétaire. 20 juin—1

Ale XXXX de Hood, &c.

ALE—50 barils Ale XXXX de Hood. PISTACHES—20 sacs pistaches d'Afrique. LAIT—50 caisses lait concentré de Borden. FRUITS A PATES—50 caisses fruits à pâtés. En débarquement du navire Confidence, et à vendre par THOMPSON & BARNES, Rue Tchoupitoulas No 41. 20 juin—3

Fourneaux, Ferblanterie, &c.

Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds de toutes les qualités, ferblanterie de toute espèce et ustensiles de cuisine de tout genre. Prix modérés. E. A. WENTZEL, Rue St. Philippe, No 91, entre les rues Dauphine et Bourbon.

DIVERS—DIVERS.

60 barils noix et morceaux de N. Y. 22 quarts pipes de vin français. 5 barils Hostetter bitters, véritable. 50 do de Schiedam schnapps. 10 caisses sirop de gomme. 25 do tabac à fumer, Pallavicini, Rockstone, United Preferences, &c. 10 caisses Whisky importée, diverses marques. 25 boîtes cartes de pêche, &c. 10 barils tabac d'emballage. 50 barils whisky Pikes Magnolia. 25 do do vieux Bourbon, vieux "Chicken Cock". A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 35, rue Vieille Levée.

AUX FERBLANTIERS.

300 BOITES ferblanc, Charcoal, Terne, et Coke, tout's grandeurs, IC, IX, DX DXX, DXXX. A vendre par BERNARD TURPIN, No 35, rue Vieille Levée.

DIVERS—DIVERS—DIVERS.

150 barils WHISKY, per. de Crow, 100 barils whisky extra, de Rowe, 1848, 100 barils vieux whisky Bourbon, pur, Green River, Lowell, 100 caisses AMERS Orientaux(?), 75 paniers CHAMPAGNE Moet & Chandon, 25 sacs CAFE JAVA, de choix, 200 sacs CAFE RIO, prime à choix. En magasin et à vendre par ELLIOT & McKEEVER, rue Gravier No 56.

En débarquement du navire Chêne, de Bordeaux: 26 bari vinaigre. 10 caisses huile d'olive de Fok, Klapper & Co. 20 do moutarde. 200 do vin rouge très fin. 20 do sardines en grandes et demi boîtes. 15 do absinthe de [illegible]. 20 do pâtés truffés. —Au drawback— 25 caisses d'absynthe Constant Lecoultre. 1000 demi caisses sardines. A vendre par DUNTZE & Co, 41, rue Royale.

Quartiers-généraux, département du Golfe,

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1864.

ORDRES GÉNÉRAUX No. 75.

I.—Toute expédition d'or pour le port de la Nouvelle-Orléans, à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit spécialement autorisée par le gouvernement à Washington, doit être déposée entre les mains de l'Assistant-Trésorier des Etats-Unis, et ne sera délivrée aux consignataires ou réclamants qu'autant que des assurances satisfaisantes soient données, que cet or ne sera pas employé en contravention aux règlements des Départements de la Trésorerie et de la Guerre, ou aux lois des Etats-Unis.

II—Tous ceux auxquels des consignations d'or ont été déjà faites, seront à les déposer aux mains de l'Assistant Trésorier des Etats Unis, sujettes aux règlements ci-dessus. Le Prévôt-Maréchal général est enjoint de mettre strictement en force l'exécution de cet ordre.

Par commandement du major-général BANKS.

OLIVIER MATHEWS, A. A. général.

Vins pour l'Exportation.

Barriques vin rouge, Côtes Frontenac, St Julien Médoc, Margaux, Castillon, caisses vin rouge, St. Julien. A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée.

En débarquement du navire HAPPY, de Bordeaux, barriques vin rouge, St. Julien, Margaux, Sauterne, Médoc, Castillon, St. Emilion, St. Georges, Côtes Frontenac, St. Emilion, caisses vin rouge, St. Julien "Lavidalle", Dumas & Gautier, St. Laurent, Forbes, vermouth, 60 paniers vin de champagne. A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée.

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, ainsi que leurs familles. 15 fév—6m

Cigares de la Havane et tabac en feuilles.

Le soussigné offre au public, aux prix les plus bas du marché, un bel assortiment de véritables cigares de la Havane, tels que PARTAGAS, CABAÑAS, FIGARO, INTIMIDAD, FLOR DE VEGA, &c. Aussi, sous les yeux de la Bourse—20,000 cigares de la Havane et 24 balles tabac de la Havane en feuilles pour cigares. A vendre au prix cotant. F. MASICH, 21 Tchoupitoulas.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGE.

Tous les maladies cutanées, dartres, chancres et ulcères, [illegible], au dépôt général de F. GAUDOZ, Jne, rue Orléans et Bourbon.

LION & ANDREE,

55 et 59 rue Royale, coin Bienville

Viennent de recevoir par les derniers steamers, un nouvel assortiment d'articles de fantaisie et de toilette pour Dames et pour Messieurs, à vendre aux prix les plus réduits du marché, tels que :

CHEMISES toile et en toile et coton,
DEVANTS de chemises unis et brodés,
CHAUSSETTES françaises et anglaises,
FAUX COLS de toutes façons,
GILETS flanelle gaze pour l'été, de fil d'Ecosse, de tricot laine, de coton,
MOUCHOIRS toile, batiste, foulards, etc.
CALEÇONS entre,
CRAVATTES, un magnifique choix, noir et fantaisie,
PORTE MONNAIE pour Dames et Messieurs,
PEIGNES de toutes les formes et qualités,
BROSSERIE en tous genres,
GANTS soie et fil pour l'été,
MITAINES fil, 1/2 longues et courtes,
EVENTAILS de toutes sortes, de $1 à $50,
CORSETS, un assortiment complet,
BIJOUTERIE deuil, do et française,
BOUCLES et AGRAFES pour ceinturons,
AGREMENTS en jais et garnitures pour robes,
BOUTONS de tous genres, soie et métal,
DENTELLE noire,
RUBANS pour ceinture, et une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Parfumerie,

CHEZ LION & ANDREE.

Un nouvel assortiment de parfumerie française reçu par le dernier steamer, consistant principalement en Toniques pour les cheveux et la barbe, toutes les eaux de Cologne et de toilette, tous les blancs liquides et en poudre, poudre de riz blanche et rosée, etc.

Avis aux Coiffeurs.

Un nouvel envoi de Cheveux et articles pour Coiffeurs, CHEZ LION & ANDREE.

—AVIS—

Aux Restaurateurs et aux Marchands

500 mille paquets de CURE-DENTS, aux prix les plus avantageux de la place. LION & ANDREE, 55 et 59, rue Royale, coin Bienville. 21 mai—1m

AVIS.

Le navire français FRILEUSE, capitaine Olivier, venant de Bordeaux, est actuellement en déchargement au poteau No 25, 2me District. Les consignataires des marchandises sont priés de prendre leurs permis dans le plus bref délai, afin d'éviter que les marchandises soient envoyées à l'entrepôt. Nlle-Orléans, 18 juin 1864. EUG. ROCHEREAU & CO., Nos 16 & 18, rue St Louis. 19 juin

AVIS.

Si le capitaine ni les consignataires du navire français LA FRILEUSE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. Nlle-Orléans, 18 juin 1864. EUG. ROCHEREAU & CO., Nos 16 & 18, rue St. Louis. 19 juin

En débarquement du navire Chêne, de Bordeaux—20 barriques vin rouge St-Emilion, 100 caisses do Fleirac, 200 paniers champagne E & E Perrier, 150 do Bader frères, 20 barils vinaigre blanc, 7 paniers absinthe extra de Couvet & c, 25 caisses liqueurs superfines, 25 do cerises en eau-de-vie, 15 do marasquino, 15 do Benzon, 20 do coins Renault, 30 do vin vert de J & F Lidarren, 25 do fruits à l'eau de vie, 20 do cerises à l'eau de vie, 6 do champignons de Jo...., 6 do olives à l'huile. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 10 juin—7 30, Vieille Levée.

En débarquement du navire Frileuse, de Bordeaux—20 barriques vin rouge St-Julien, 15 do do St-Estèphe, 20 barils vinaigre blanc, 250 paniers champagne de Bouzy. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 18 juin—7 30, Vieille Levée.

Demande d'une maison meublée.

Une famille de la campagne désirerait passer quelques mois en ville demande une maison meublée de cinq à six chambres, dans un quartier central. S'adresser par lettre à A P [illegible].

En débarquement du navire Louis Gérard, de Bordeaux: barriques vin rouge, St. Estèphe, do do do Julien, 200 paniers champagne de Bouzy. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 30, Vieille Levée.

En débarquement du navire Louis Gérard, de Bordeaux—100 barriques vin rouge, 180 caisses vin rouge, 150 caisses liqueurs assorties, 100 do Cerises, 100 do petits pois, 50 do champignons de Chatiot & Co, 25 do Macédoines de légumes, 10 do Sardines truffées, 20 do Fruits à l'eau de vie. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 30, Vieille Levée.

Ouverture du splendide Salon DE D. LOPEZ,

Encoignure Canal et Dauphine.

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert le 1er JUIN son nouvel établissement. On trouvera dans son SALON de rafraîchissements et des collations de tous genres, et dans ses attributions très soignées.

GLACES, SORBETS. On trouvera chez lui le délicieux CHOCOLAT GLACÉ, qui est unique.

PATISSERIES et CONFISERIES en tous genres, CORDIAUX et FRUITS AU JUS, et beaucoup d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, tous préparés avec le plus grand soin, dans le but de satisfaire les goûts les plus délicats. Noces, bals et soirées servis en ville.

La maison à l'angle de rues Conti et Chartres ne fait plus partie de son commerce.

TABAC A CHIQUER EN MAGASIN.

50 caisses Velours, 10 lb pièce, noir et doux, de Harrison, 10 do de Harrison, Rosy. Vanderbilt, Navy, Broad. Medford. 45 do Gems, Comptons et Wilcox, 10 do Eagle, 6 do Grand Stock, etc. Mayer Frères, Rue Tchoupitoulas, No 51, entre Poydras et Natchez.

TABAC PUR ET TABAC A FUMER

50 paniers Savory, 75 lb. Honey Dew, 20 do Amaile, 30 lb. Sweet Owen, 50 do Lorillard, etc. Tabac coupé fin en barils, tabac à fumer, de différentes qualités, en balles: une grande variété de pipes de bruyère, de papier, tubes et autres articles pour fumeurs. A vendre à bas prix, par MAYER FRERES, Rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Poydras et Natchez.

Consulat général d'Italie.

Toute personne qui connaît la demeure des sujets Italiens dont les noms suivent, est priée d'envoyer les renseignements nécessaires au Consulat général d'Italie, 26 rue des Remparts, entre Canal et Commune, leurs familles respectives en étant désireux avoir de leurs nouvelles.

Joseph et Félix Gandolfi, de Bruglianes, Mme Lorenzo Frenes, Laurent Tramontana, de Palerme, Joseph Magnier de Terra, Vincent Marie Ghetti, de Fosses, Sebastien Repetti, de Chiavari, Emanuel Moretti, de Nervi, Emanuel Siarione, de Porto Venere, Etienne Lo Presti, de Mi'ano, Gaétan Cognoso, de Chiavari, Etienne Raggio de Genevis. 15 juin—1m

AVIS.

Taxe de Revenu des Etats-Unis

District de perception de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 11 juin 1864.

AVIS est donné que les listes des évaluations et d'énumérations pour les licences, les revenus de 1863, les voitures, les services en or et en argent, les billards, les yachts, &c, &c, sujets à la taxe, en vertu de "l'acte pour procurer un revenu interne afin de soutenir le gouvernement" approuvé le 1er juillet 1862, de l'acte qui l'amende du 3 mars 1863—les listes ont été dressées par les assesseurs pour les parties de ce district et embrassant la partie du district de perception comprenant la Paroisse d'Orléans—seront ouvertes, pour être examinées par tous les intéressés, pendant quinze jours à partir de la présente date, au Bureau de l'Assesseur, à la Douane de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, immédiatement après l'expiration de ces quinze jours, le 27 et le 28 juin courant.

Je recevrai et déciderai tous les appels relativement aux évaluations erronées ou excessives des dits assesseurs-assistants. Tous les appels à l'assesseur doivent être faits par écrit, spécifier la cause particulière de la contestation d'une décision et signaler l'erreur ou l'objet. WILLIAM H. HIGGINS, Assesseur. 12 juin—au 27

J. LEVOIS & CO.

Viennent de recevoir et ont ouvert Lundi 13 courant:

2 caisses JACONAS imprimé

2 do JACONAS FRANÇAIS imprimé en nouveauté

2 do ORGANDI FRANÇAIS, à deux couleurs

2 do ORGANDI RICHE, satinés

—Egalement—

GRENADINES RICHES, brodées,
GRENADINES unies,
MOUSSELINE blanche,
JACONAS, dito,
MULL MULL,
NANSOOK UNIS à carreaux et rayés.

J. LEVOIS & CO., encoignure Canal et Bourbon. 13 juin—6

Voici le moment d'acheter DES CHEMISES A BON MARCHE.

Retiré du stock et vente à une réduction, au magasin de

S. N. MOODY,

AU COIN DES RUES CANAL ET ROYALE.

C'est pour les messieurs une occasion rare d'acheter, de linge aux anciens prix. Songez-y! SIX MAGNIFIQUES CHEMISES POUR NEUF PIASTRES, à bonne chemise, cols et poignets en toile, de toutes grandeurs et qualité et en toutes qualités à $0 et $0 la douzaine.

CHEMISES DE PEAU, CALEÇONS, BONNETERIE, GANTS, CRAVATES d'été et un assortiment complet de Lingerie pour messieurs. Au même bon marché étonnant. 16 juin—2m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 261......Rue de Chartres......261 Entre Ste-Anne et Dumaine.

ECOLES PUBLIQUES

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques, Nouvelle-Orléans, 30 mai 1864.

L'examen annuel des Ecoles Supérieures de cette ville aura lieu comme suit—

PREMIER DISTRICT.

20 et 21 juin, Lundi et Mardi — Ecole Sup. des garçons, au coin des rues Camp et Melpomène. Ecole Sup. des demoiselles au coin des rues St-Charles et Prytanie.

DEUXIEME DISTRICT.

20 & 21 juin, Lundi et Mardi — Ecole Sup. des garçons—rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon. Ecole Sup. des demoiselles—rue St-Claude, près Ursulines.

TROISIEME DISTRICT.

20 et 21 juin, lundi et mardi — Ecole Sup. de garçons, école Fillmore, de demoiselles, De Soto.

QUATRIEME DISTRICT

20 et 21 juin, Lundi et mardi — Ecole Supérieure des Garçons—Au coin des rues Magazine et Second. Ecole Sup. des Demoiselles, rue Chestnut, entre Jackson et Philip.

Par ordre du Bureau d'Education. J. B. CARTER, Surintendant. 16 juin—6

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de cœur, traités par l'inhalation.

Le Dr. A. Folta annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme ou de toute maladie quelconque de la gorge, des poumons et du cœur, qu'elles pourront le consulter à son cabinet, RUE DU CANAL No 156, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Les malades qui demeurent à la campagne et ne pourraient pas venir le consulter pourront s'adresser à lui par lettre. Egalement—Traitement de toute espèce de maladies, et opérations chirurgicales. Consultations en français, en anglais et en espagnol. 2 juin—1

Hôtel des Etats-Unis.

A louer, l'Hôtel des Etats-Unis, situé en face du débarcadère du Rail Road Pontchartrain. Cette maison a été entièrement restaurée et se trouve dans le meilleur état. Il y a une belle barre, une magnifique salle de bals et un grand salon de billards. Cet établissement conviendrait pour un détaillant de Lager Beer qui voudrait donner bals et soirées. J. J. HERR, 18 juin—6, 13, rue Commune.

On demande de suite un JEUNE HOMME de 16 à 17 ans parlant l'anglais, actif, porté de bonne volonté, et bien recommandé. S'adresser au No 14 rue St Charles. 15 juin—1

En débarquement des navires Frileuse et Henriette, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Crèze Froment, 72 do do Chateau Malstrade, 34 do do St Emilion J. Lavidalle & Fils, 30 do do St Estèphe, do, 12 do vin vieux de 1856 Cast. Barreau, 100 caisses vin rouge St Julien Médoc, 20 do fromage de Gruyère, 2 tonneaux fromage de Gruyère, 20 caisses fruits au jus, grandes et demi bouteilles, 21 do fruits à l'eau de vie, assortis, 2 do asperges. 4 caisses chapeaux de la célèbre marque Charles Faure Cabinet, Imperial et Sillery, en grandes et demi bouteilles. A vendre par J. N. CURIEN, 16 juin—6, 29, rue Toulouse.

FARINE. FARINE.

CINQ CENTS barils Washington Mills Brise S. F. Favorite extra. Paula. de choix, en débarquement du bateau à vapeur Gladiator. A vendre par E. E. KERP, Rue Poydras No 62. 18 juin—21

VINS.

En débarquement des navires arrivés de Bordeaux par le "Chêne": 50 barriques vin rouge pour familles, par le "Louis Cézard" 50 barriques vin rouge pour familles, marque J. Lavidalle & Fils. A vendre par F. POUJOL, Rue Toulouse No 11, Entre Chartres et Levée. 18 juin—2f

C. JAUBERT & Co.,

41........rue de Chartres........41

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Appellent l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur leur stock de marchandises sèches, qu'ils offrent au prix réduits. [illegible]

APPARTEMENTS A LOUER.

A louer le 1er étage de maison située rue Royale No [illegible]. S'adresser à GUILLAUME, rue No 9, Passage de la Bourse. 17 juin—3

A LOUER,

A MAISON A DEUX ETAGES avec VERANDAH, située rue Bienville, No 31, entre Royale et Bourbon. S'adresser au 3e étage. 21 mai—1m

AVIS DU TRESORIER DE LA VILLE.

Aux contribuables de 1863.

Le mois de juin courant est le dernier pendant lequel on peut payer les TAXES de 1863 sans frais. Plus vous attendrez plus les frais et les avis de saisie seront donnés à payer. JOHNS WALTON, Trésorier de la ville. 3 juin—au 30

J. TATUM,

COURTIER DE MARCHANDISES.

58........rue Gravier........58

Entre Magasin & Camp.

MARCHANDISES SECHES, VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE. Achats et ventes de bottes, souliers, chapeaux, &c. En magasin, Marchandises pour habitations.

CHIENNE TROUVEE.

UNE jeune chienne de Terre Neuve, noire et blanche, a été trouvée par le soussigné. Le propriétaire peut la réclamer en prouvant la propriété et en payant les frais. L. P. GUENDET, 27 rue Hôpital. 16 juin—3

Farmacia Española y Italiana,

Esquina de las calles Poydras y Philippa, N. O.

El suscrito á honor de ofrecer al publico un surtido completo de perfumería, y medicinas de los más conocidos, y los mas probados, las recetas son preparadas con mucho cuidado. JAIME MAINFORA, farmacéutico. 10 mayo—1m

CHAMPAGNE—50 paniers Kolb & Co. 50 do Heidsieck & Co et Cher Heidsieck, Fuller Louis. A vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 à 75.

CHANDELLES—300 caisses Star, Adamantine à vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 à 75.

HUILE DE LIN—20 barils huile vierge, en débarquement et en magasin. A vendre par E. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 73 à 75.

GARDIENNE D'ENFANTS.

Une gardienne bien recommandée trouvera une place en s'adressant à OSCAR BERCIER & CO., 17, rue St Louis. 19 juin—6f

AVIS.

J. FLEURY, de l'ancienne maison FLEURY & CIE, Fabricant de Tabac, rue de Chartres, coin Toulouse, informe ses amis et le public, qu'il ouvrira LUNDI, 6 courant, son NOUVEAU MAGASIN, rue de Chartres, No 18, entre Conti et Bienville, où il trouvera constamment un assortiment de cigares et de tabacs des meilleures marques [illegible]. 6 juin—1m

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes

Bouteilles et demi bouteilles d'ale et de porter, Grandes et demi bouteilles de champagne. J. A. BLAFFER, agent, Ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co., Rue Bienville, Nos 26 et 28.

AVIS.

PERDUE OU VOLÉE—Une traite datée de St-Louis, 2 avril 1864, tirée par W. C. Kennett & Co, à cinq jours de vue, sur Converse & Kennett pour $3,000, à l'ordre de H. T. Mudd, et endossée par lui, à mon ordre et acceptée par Converse & Kennett. Le paiement a été arrêté. Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier la dite traite. Nlle-Orléans, 1er juin 1864. D. C. EATES. 3 juin—3f

AVIS

AU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

MAISON de COMMISSION à PARIS

EDOUARD GOURSAUD de la maison GUEBLE & GOURSAUD informe ses amis et en général les commerçants de la Nlle-Orléans qu'il est en mesure de remplir, à Paris, tous les ordres de commissions qu'on voudra bien lui confier. Sa longue expérience des affaires à la Nlle-Orléans et sa connaissance parfaite du marché de Paris offrent des avantages certains pour les personnes qui le chargeront de leurs achats. S'adresser chez GUEBLE & GOURSAUD, 137 rue du Canal, Bâtisse Touro. 16 mai—1m

A LOUER.

Maison et jardin sur le Bayou St Jean.

La belle maison et le magnifique jardin, devant la propriété de M. G. A. Frerer, située sur le Jardin Magnolia et le Bayou St Jean, près du Pont, seront loués à des conditions avantageuses, à un bon locataire. Les chars à cheval, pour la ville, le Parc et le Half Way House partent de l'endroit toutes les 10 minutes. C'est une excellente occasion pour quiconque voudrait y établir un hôtel ou un restaurant. Pour les détails s'adresser au bureau de ce journal ou au propriétaire. G. MENZ, Jr. 21 mai—1m. Au coin des rues Villeré et Toulouse.

TRANSFERT DE MAGASIN.

L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a accru son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros et en détail. M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers. 28 mai—1m

AU BON GOUT.

SALON PARISIEN ET MODES DE PARIS

V. Dubois, No. 55 rue Royale,

Près la maison Lion et Andrée.

Ce Salon déjà si avantageusement connu du monde élégant, se recommande par la propreté et le bon goût de la coupe des cheveux et de la coiffure. De bons ouvriers sont constamment employés dans cet établissement et rien n'est négligé pour satisfaire les personnes qui l'honorent de leur confiance. Mr Dubois se rendra également au domicile des personnes qui voudront bien le faire appeler pour se faire coiffer. Un salon spécial est réservé aux Dames qui désirent faire couper les cheveux de leurs enfants. 29 mai—1m

REÇU par les steamers Geo Cromwell et Evening Star—

30 paniers champagne Piper Heidsieck, grandes et demi bouteilles. 5 demies fromage Gruyère. 20 caisses vin de Rhin. 20,000 cigares de la Havane. A vendre en magasin: 300,000 cigares du pays, marques suivantes: Washington, El Sol, Caballos y Carbajal, La Rêverie, El Reino, Colombia Britanica, Punch, Henry Clay, Flor de José de Bonanie. Toute espèce de tabac Cavendish à chiquer. Solace; Honey Dew, Amaile, Beauty, Lorillard, Tabac Plug 10 à "Vetérans Own", Tabac Feuille naturelle et Mascopia. Pipes: Bouts de mer, Imitation; Racines de Bruyère et pipes en terre; Vin rouge et vin de Rhin en caisses; Huile d'olive, grandes et demi bouteilles; Fromages, Sucre, Millets et Chocolat, Moutarde française; Chicorée, Anchois en sel. A vendre par FISCHER & ROSE, Anciennes maison Jules Rose, Rue des Magasins No 32. 25 mai—1m

P. E. THEARD, avocat, a transféré son bureau de No 49 Passage de la Bourse, au No 6, Passage de la Bourse, près Canal, chambre No 2. 6 juin—1m

POUR NEW YORK

Le steamer de marche et bien connu YAZOO, commandant Geo W. Couch, étant de beaucoup supérieur sous le rapport de la marche et du comfort, reprendra ses voyages réguliers entre notre port et New York. Il partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, pour New York, directement, avec la malle des Etats Unis, MERCREDI, 22 juin, à 8 heures du matin. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à WARNEKEN & CO, Agents, rue de l'Union, N. 41. 18 juin

Pour New York et la Havane.

Départ MERCREDI, 22 juin, à 8 heures A. M.

L'élégant et rapide steamer bien marcheur MATANZAS, Wm Liesegang commandant partira pour New York ainsi qu'il est dit plus haut de son wharf au pied de la rue St Joseph, 1er District. Il vient directement de New York et ne fera pas de quarantaine. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser aux agents. AVENDANO FRERES, 118 rue de la Commune. 19 juin

PAQUEBOT DU BAYOU LA FOURCHE—Jour de départ: MARDI, 21 juin, à 8 heures—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine M. Jumeau, partira de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 21 courant, à 5 heures de l'après-midi, pour Thibodaux, Labadieville et Donaldsonville [illegible], et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la Côte. Les passagers et les expéditeurs sont priés de se munir de passeports et de permis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, successeur, Bienville et Vieille Levée. 19 juin

Paquebot régulier du MARDI, pour [illegible] BAYOU SARA, HOUMA BATON ROUGE [illegible] — Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Harry McDougall, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, pour les endroits ci-dessus, les MARDIS, à 5 heures du soir, au pied de la rue du Canal. Les propriétaires du GREY EAGLE se refusent [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, Rue Tchoupitoulas, No 15, JOHN L. TITUS, Esq. Bienville et Vieille Levée. 26 mai—1m

Paquebot du Fort Jackson—De fret et passager—Pour FORT JACKSON, la Pointe-à-la-Hache, Grande Prairie et la Pointe Michel. Aussi aux Quarantaines et tous les points sur le fleuve—Le steamer NEBRASKA capitaine John Crosby, partira de la Nouvelle-Orléans pour les endroits ci-dessus, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 8 heures du matin [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, rue Levee au Jer. 17 juin

Départ tous les Vendredis—Pour Vicksburg, Natchez, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires—Le beau bateau à vapeur ALEX. SCOTT [illegible], partira tous les VENDREDIS à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, rue Tchoupitoulas No 15, JOHN L. TITUS, à l'encoignure Vieille Levée et Bienville. 16 juin

Le paquebot à vapeur STAR. Départ tous les samedis et mardis à 4 heures P. M.—Paquebot de BATON ROUGE—Le paquebot à vapeur STAR, capitaine [illegible], partira pour Bayou Sara et tous les points intermédiaires [illegible]. Les passagers et les expéditeurs sont priés de se munir de passeports et de permis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, coin Bienville et Vieille Levée, 1er. 1 juin

Paquebot de la Côte et du Bayou Tèche—Départ de samedi [illegible]—POUR THIBODAUX [illegible]. Le bateau à vapeur HETTY GILMORE, capitaine J. J. Lafitte [illegible]. A. BOUCHARD, Agent. 21 mai

Pour Donaldsonville et Plaquemine—Le steamer LA PRAIRIE [illegible] capitaine [illegible]. 21 mai—1m

Pour BATON ROUGE—Le steamer [illegible]: DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS [illegible] PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE [illegible]. JOHN L. TITUS. [illegible]

Départ tous les SAMEDIS et MERCREDIS à 5 heures P. M., pour Bayou Lafourche [illegible] capitaine [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à H. HEALD, Rue [illegible]. 21 mai—1m

POUR MATAMOROS—Le bon brick [illegible] capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à AVENDANO FRERES, 118 rue de la Commune. 17 juin

POUR MATAMOROS—La goëlette [illegible] capitaine Richards, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse. 18 juin

POUR TAMPICO—La belle goëlette W. CHAPIN, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, No 86 rue Gravier. 18 juin

POUR TAMPICO—La goëlette INVINCIBLE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira MARDI pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à A. D. Grief & Co., à Vieille Levée No 50. 18 juin

POUR MATAMOROS—Le beau brick J. W. WILDER, capitaine [illegible], ayant un chargement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à JOSEPH KELLEY, No 86 rue Gravier. 18 juin

POUR TAMPICO—La belle goëlette L'ECLAIR, capitaine Bird, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à S. FERNANDEZ & Co., 125, Vieille Levée. 3 juin

POUR MATAMOROS—Ligne du Golfe—La goëlette anglaise fine voilière A. MISCHLEY, capitaine Ulliphant, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée. 20 juin

POUR MATAMOROS—Ligne du Golfe—La goëlette mexicaine fine voilière de première classe, ISABELITA, capitaine A. Radis, ayant presque tout son chargement engagé, partira dans le courant de la semaine. Pour balance de fret de 350 barils ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée. 20 juin

POUR MATAMOROS—Ligne du Golfe—La belle goëlette mexicaine ISABELITA fine voilière et de première classe, capitaine A. Radis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, Rue Vieille Levée, No 25. 20 juin

POUR MATAMOROS—La goëlette fine voilière et de 1re classe EXCHANGE, capitaine Chapman, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, au premier. 8 juin

POUR MATAMOROS—La goëlette clipper fine voilière et de 1re classe, FANCY, capitaine Chiari, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse près Douane, au 1er. 21 juin

POUR MATAMOROS—La goëlette paquebot régulière T. C. AUTON, capitaine Poll, sera prête le 10 courant, le ravitaillement de fret à son wharf. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 86. 3 juin

POUR MATAMOROS—Partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus, la goëlette mexicaine fine voilière ANITA, capitaine Gimbert. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser aux soussignés. AVENDANO FRERES, Agents, 118 rue de la Commune. 10 juin

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière et de première classe UNITED STATES, capitaine Juan Auza, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, près Douane. 15 mai

POUR TAMPICO—Ligne régulière—La jolie goëlette HENRY TRAVERS, très fine voilière et chevillée en cuivre, capitaine Cob de Hoker, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour fret et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, 77, rue des Magasins. 7 juin

POUR BORDEAUX—Le beau navire français CHENE, capitaine Bradager, est en charge pour Bordeaux. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale. 14 juin—6

POUR LE HAVRE—Le barque française de 1re classe HAPPY, capitaine Hubert, étant de moyenne capacité se chargera promptement. Pour fret de coton, s'adresser à E. BORDELOIS, 41, Vieille Levée, ou à R. BOUDOUSQUIÉ, 12 Carondelet. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 17, 3d district. 6 juin

POUR LA HAVANE—Le beau navire français LOUIS CEZARD, capitaine Chevalier, est en charge pour la Havane. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 14 juin—6

POUR LA HAVANE—Le brick anglais GEO. DUNCAN, fin voilier et de 1ère classe, capitaine Mr. Barrett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC, Passage de la Bourse No 33, près la rue la Douane, au premier ou à P. BOUDOUSQUIÉ, 64, rue Royale. 19 mai

Ls. ETERNOD.

No 215...RUE DE CHARTRES...No 215

ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

Dépôt de Chemises françaises.

Soixante douzaines chemises françaises pour hommes, à vendre à des prix raisonnables. —Aussi— 200 gilets de laine tricot français. 3000 yards TOILE du Nord rayée, à 50 cts la yarde. L. ETERNOD, No 215, rue Chartres. 16 juin—15

En débarquement des navires Happy, Louis Cézard, Frileuse, Happy, de Bordeaux

60 Quarts de Porto, marques Denton, Eckard, do do Montferrand, Combannes, St. Julien, 150 caisses vin rouge supérieur, pour familles, 20 barils do do, 300 do vin rouge, bon ordinaire, do do, do do Leoville, Washington Morton, 50 do sardines 1/4 et 1/2 boîtes, 100 do huile d'olive supérieure, de Bordeaux. —Aussi en magasin et importé dernièrement— 10 caisses vin "Imperial crowned duck", 200 cognac Otard Dupuy, 400 caisses du célèbre vin de Champagne, de Chs Heidsieck & Cie. A vendre par COUTURIE BROTHERS, 65, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, etc

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'encan, 69, rue de Chartres.

LUNDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan rue de Chartres No 69—

150 lots marchandises sèches et américaines. Aussi: 150 lots habillements, chemises blanches, caleçons, chemises de flanelle, etc. Aussi: Un assortiment chapeaux et casquettes. Conditions à la vente. 19 juin—2t

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres No 66.

LUNDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Soieries, cotonnades fines, Mousselines extra fines et brodées, Grenadines, Barèges unis, brodés et à volants, Alpacas fines, unis et noirs, Flanelles blanche et en couleur, unies et croisées, Casimirs fantaisie de printemps et Milton, Cotonnades York, Long Cloths et Osnabourgs, Denims et stripes, Indiennes pourpres et françaises, do anglaises et américaines, Cotons, Gingham, Cotonnades, Jaconas blancs et imprimés, Bobinettes blanches et en couleur, Toiles fines blanches et d'Irlande, Mousselines et fantaisies, Mouchoirs de toile et madras, Chaussures, [illegible]. 150 lots de vêtements assortiment de choix, ainsi que chapeaux et casquettes, nouveaux genres. —Egalement— Un bel assortiment de chaussures à divers de toutes sortes et ganses, bonneterie. 19 juin

Bois de charpente, cloisons vitrées, installations de gaz, œuvre à imprimer, &c. &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

Manuel GUTIERREZ, encanteur.

MARDI prochain vingt-un du courant, à dix heures du matin, il sera vendu, au magasin rue Bienville No 44, entre les rues Conti et Bienville—Une quantité de bois de charpente et cloisons vitrées. 2 gr. de comptoirs. 1 gros coffre-fort en fer, 1re qualité. 5 barils Couperose. 1 presse à imprimer, pour journaux. Une quantité de bouteilles vides, installations de gaz &c. Conditions—comptant. 20 juin

VENTE DE MARCHANDISES SECHES,

Cotons blancs et écrus, cotonnades, organdis, ginghams, listados, indiennes, mousselines, barèges, mousseline de laine noire, mouchoirs madras, toile d'Irlande, bonneterie, &c. &c.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 21 juin, à onze heures, il sera vendu, dans leur salle d'encan, Nos 45 et 47.

1000 pièces cotons blancs et écrus,
200 do cotonnades françaises et américaines,
1500 do jaconats et organdis français,
700 do ginghams assortis,
200 do listados,
1200 do indiennes fantaisie des meilleures marques,
500 do mousselines à grands et petits carreaux, mousselines unies, jacquard &c, brillants, percales, jaconats, nansooks, checks, &c.
150 pièces barèges pour voiles, couleurs assorties,
100 do barèges anglais brochés,
50 do mousseline de laine noire française,
200 douzaines madras pour qualité supérieure,
150 pièces toile d'Irlande 4/4,
1000 bas et chaussons anglais, chaussons tricotés, bas et chaussons d'enfants,

—ET—

500 lots tels que—Denims, flanelles, calicots, casimirs, Kentucky jeans, mouchoirs batiste, piqués brodés, courte-pointes, voilettes, Tailleurs cravates soie, alpaca, rubans, indiennes françaises, gants, coton à coudre, mantelets soie, parasoles en couleur, tweeds, cotons tricotés, parapluies, chemises de femme, caleçons, gilets, broderies, dentelles, articles de toilette, &c. &c. Conditions à la vente. 19 juin

Vente de médicaments à l'encan,

PAR PHINNEY & AMORY,

G. P. PHINNEY, Encanteur.

Bureau encoignure Camp et Commune.

Il sera vendu par ordre du juge Wurdens, de la Cour Prévôtale des Etats Unis département du Golfe, MERCREDI, 22 juin, à 10 heures du matin, au magasin d'encan encoignure des rues Camp et Commune—

[illegible] opium, 2 onces morphine, 6 bouteilles iodure de potasse, 1 boîte gris de quinine, 1 boîte de pharmacie, 1 boîte de chloroforme, [illegible]. Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 16 juin

En débarquement du navire Louis Cézard venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge St Julien, 100 do do Pauillac, 100 do do Cantenac, 20 barils vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vin rouge Cantenac, 75 paniers vin rouge Cantenac, 150 paniers vermouth, Nolly, Prat & Cie, 4 do champagne, Bernard, 4 do champagne Duc de Montebello, 10 barils vinaigre blanc, 10 barils do rouge Château Dillon, 18 barils vinaigre de vin blanc. C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale.

En débarquement du navire Chêne, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 20 barriques vin rouge St Julien, 16 do do Pauillac, 10 do do Cantenac, 17 barils vin blanc Haut Sauterne, 15 barriques vin rouge Château Dillon. C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale. 14 juin—6

GARDIENNE D'ENFANTS.

Une bonne gardienne d'enfants trouvera de l'emploi chez Mme M. Roger, 252, rue de l'Esplanade. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 14 juin—6

Whisky, genièvre, huile, vermouth, vin blanc, goyave, &c.

100 barils vieux whisky Bourbon, 10 pipes genièvre de Hollande de la meilleure qualité, 100 paniers huile Bocquinot, 20 caisses vermouth, marque Nolly Prat & Cie, Fratelli Cora Turino, 150 do vin rouge de différentes marques, 200 do vin blanc Haut Sauterne, 100 barriques vin de Cette, 100 do vin de Bordeaux, 20 do vin blanc de différentes marques, 30 caisses gelée et pâte de goyave, 6 barils amandes sans coque, 50 caisses macaroni et vermicelli d'Italie, 100 do conserves et fruits à l'eau de vie. A vendre par PIAGGIO FRERES, successeurs de Piaggio & Vicora Jr., rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64. 20 mai—1m

En débarquement des navires Chêne, Louis Cézard, Frileuse de Bordeaux

A vendre sur la Levée et au drawback.

CENT DIX barriques vin, St Julien, Pauillac, Margaux, Pauillac, St Emilion, St Julien de Bronet et Gautier. 45 caisses de 24 bouteilles vins, Margaux, Pauillac, St Emilion, de Bronet et Gautier. 194 paniers champagne, en grandes et demi bouteilles, Champagne Impérial, Crème de Bouzy, Royal Hanler de Nat Desbortes & Fils. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., No. 17, rue St-Louis. 15 juin—1m

Pour la Campagne près de la Ville.

Une cuisinière active. Une couturière et blanchisseuse. Un jardinier expérimenté dans la culture des légumes et cinq ou six ouvriers jardiniers pourront trouver de l'occupation pour six mois ou plus en s'adressant à M. B. Doux, marchand de semences, No. 29, rue Conti. 15 juin—1m

AVIS

Machines à coudre DE WHEELER & WILSON.

M. D. W. C. PECK n'a pas changé de local: il est toujours au No 13 de la rue du Camp, où il vend, comme par le passé, les Machines à Coudre de Wheeler & Wilson à une GRANDE REDUCTION—AIGUILLES DE WHEELER & WILSON à 75 cents LA DOUZAINE. 19 juin—1m

Machines à coudre de Grover & Baker POUR Des billets de la Banque de la Louisiane et de la Banque de la Nlle-Orléans.

Les machines à coudre de GROVER & BAKER seront vendues aux mêmes prix qu'avant la guerre. On prendra en paiement des billets de la banque de la Nouvelle-Orléans et de la banque de la Louisiane à 50 cents à la piastre. Les billets de la banque de Crescent et ceux de la ville au pair, et ceux de la banque des Marchands à 50 cents à la piastre. Le prix des aiguilles est réduit à une piastre la douzaine. Dépôt au No 81 de la rue St Charles, au coin de la rue de l'Union. 15 juin

Le dépôt de machines à coudre de WHEELER & WILSON

A été transporté au No. 172 de la rue du Canal. Les nouveaux et précieux perfectionnements sont introduits dans les vieilles machines. On y répare les machines à des prix réduits et le travail est garanti. AIGUILLES—A 75 cents la douzaine. M. A. PECK, 13 juin—1m, 172, rue du Canal.

Demande de nourrice.

On demande une nourrice. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 132 de la rue Delord. 3 juin

Dr P. FORMENTO Jr,

CHIRURGIEN des armées Franco Sarde pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-médecin en chef de l'Hôpital de la Louisiane à Richmond, médecin de la Société de Bienfaisance Italienne, etc. Domicile rue des Ursulines, entre Royale et Chartres. Cabinet de consultations (de midi à 2 heures) rue du Canal, 164, entre Carondelet et Baronne.

DANIEL GORREN.

37........Rue des Jésuites........37

(Ci-devant chez C. Yale Jr.)

Magasin occupé de MODE, ARTS. Vente en Gros.

Il vient de recevoir [illegible] et offre en vente un stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des modistes étrangères. DANIEL GORREN.

LE Dr CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M. Domicile, RUE DE CHARTRES, No 196.

WHISKY—50 barils whisky vieux, venant d'être reçus, 100 do vieux Bourbon et Monongahela. A vendre par B. J. MARY & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente importante de meubles en bois de rose et en acajou, tableaux à l'huile, glaces françaises, objets d'art et tapis riches, &c &c à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Lundi, 20 juin, à 11 heures, il sera vendu, à la demeure No 155 rue Dauphine, entre les rues Louis et Toulouse—Tout le contenu de cette résidence, comprenant beaux MEUBLES de salon et de chambre à coucher, en bois de rose; bois de rose, tables, pianos, porcelaine, verrerie, tapis, etc., etc. Egalement—un beau piano d'Erard, en bois de rose. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 juin

Grande vente du contenu de l'Orleans Home, bien connu et situé au No 41 de la rue Toulouse—Vente à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, mercredi 22 juin, à 11 heures, à la maison, au No 41—toute la contenance du hôtel, comprenant meubles de salon, de chambres à coucher, tapis, rideaux, glaces françaises, porcelaine, verrerie, vaisselle et une grande quantité de couvertures. Crédit ou comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 16 juin

Grande vente importante de machine à vapeur, bouilloires, moulin à scie circulaire, tuyaux de plomb et à gaz, fleches, bois, &c, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, mardi, 21 juin, à 10 heures et demie, sur la Levée, au pied de la rue Bienville—

3 grandes bouilloires, 1 machine à cylindre de 18 pouces et mouvement de 5 pieds, 1 moulin à scie circulaire, 1 moteur, 1 fort lot de fléaux, poulies, 1 lot de tuyaux plomb et en gaz. 5 jours grandes [illegible], 1 lot de bois de fer. Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 16 juin

Bateau à vapeur—Bateau à vapeur

Le bateau à vapeur GILLUM, (roues derrière) sera vendu avec ses meubles et tous ses appareils et au marcheur—Vente à l'encan pour cause de départ.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, mardi, 21 juin à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 50—

Le bateau à vapeur GILLUM (roues derrière) fin marcheur, avec ses appareils et meubles. Il a été construit par Stewart, et est maintenant sur la Levée. Conditions au comptant en billets du Trésor des E. U. 18 juin

TABAC—TABAC.

25 caisses tabac—Vente à l'encan pour clore une consignation.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu lundi, 20 juin, à 11 heures, au magasin de rue du Camp—25 caisses tabac de Virginie. Conditions—comptant en billets du Trésor des E. U. 18 juin

COTON—COTON.

25 balles coton, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY Encanteur

Il sera vendu, mardi, 21 juin, à 11 heures, au magasin d'encan, No 50 rue du Camp—25 balles coton. Des à bas, [illegible]. Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 19 juin

Succession de Louise Allard, veuve F. Mohr—No 20 431.

Vente de beaux meubles, rue Ursulines, entre les rues Tonti et Miro.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau No 96 rue Royale, près St Louis.

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Louisiane, en date du 6 juin 1864, il sera vendu à l'encan, LUNDI, 20 juin 1864, à 11 heures à la résidence—Un beau lot de meubles, linge de corps, &c. et un beau lot d'argenterie. Conditions—comptant, payable en billets courants. 6 juin—Lundi

Meubles à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue des Magasins, No 110. Il sera vendu lundi, 20 juin 1864, à 11 heures, au domicile de la rue Lonsel, entre les rues St. André et Ste Marie—meubles de salon, armoires, commodes, lits, tables, [illegible]. Conditions [illegible] du Trésor. 19 juin

VENTES JUDICIAIRES.

A. Jourdan vs. Michel Jourdan.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres, le [illegible] à midi, des biens ci-après désignés, savoir:

Un terrain, avec la maison [illegible] situé dans le [illegible] District de cette ville, [illegible].

Conditions [illegible].

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans. 7 juin—11, 15, 20, 24

Jacob Wagner vs. Jacob Arnaud.

QUATRIEME Cour de District de la paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District, je procéderai à la vente, à la Bourse [illegible], MARDI, le [illegible] 1864, à midi, [illegible]:

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations, [illegible] dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]. Conditions [illegible]. LOUIS GASTINEL, connétable. 20 juin—au 21

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

No 35, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti. 10 jan—1m

Bois de construction.

CENT MILLE PIEDS planches de cyprès, 20,000 pieds madriers en cyprès, assortis, 10,000 pieds madriers de toutes grandeurs. A vendre par E. BLEAKLEY, 15 juin—1m, 92, rue Tchoupitoulas.

Vieux fer et tout espèce de métaux AUX PLUS HAUTS PRIX.

On désire acheter du vieux fer battu et fondu et tout espèce de métaux, à livrer aux habitations ou en ville. T. SHAILER Jr., Hotel Gravier, rue St Pierre, No 93, ou au No 95 de la rue Gravier, de 9 à 4 heures. 6 juin—1m

Indienne rouge Indienne rouge TURKEY RED.

A vendre au magasin, Coin Chartres et Dumaine, F. JACOB. Egalement—Un lot de CRIN pour chaises et sophas. 14 juin—1m

AU CHENE VERT,

Encoignure Rampart et Bourbon.

Mme THIERRY informe ses amis et le public qu'ils pourront trouver, dans ses jardins les fleurs les plus belles et les plus variées, dont le parfum ne laisse rien à désirer. BOUQUETS DE MARIAGE faits avec la plus grand soin. Bouquets de naissance et tous genres de décoration de salles. Aussi un assortiment de Plantes et Arbustes à des prix réduits. 14 juin—1m

Chapeaux de paille.

CINQUANTE douzaines chapeaux de paille d'Italie pour messieurs, à vendre par PIAGGIO FRERES, successeurs de Piaggio & Vicora Jr., rue de la Vieille-Levée, Nos 62 & 64. 2 mai—1m

A ceux que cela concerne

UNE OCCASION D'ACHETER

Des Marchandises sèches A BON MARCHE.

Le stock entier DOIT ETRE VENDU EN 30 JOURS,

Pour cause de réparations du magasin.

WEHL & DANZIGER,

Rue du Canal No 163.

LE PRIX SERA MARQUE SUR CHAQUE ARTICLE

PRIX FIXES.

15 juin—30

CHANDELLES DE SUIF DE FRANCE.

CENT caisses chandelles de suif de France. Reçues et à vendre par A. D. GRIEFF, 15 juin—6, coin Bienville et Vieille Levée.

JAMBONS DE WESTPHALIE.

SOIXANTE QUINZE JAMBONS de la célèbre marque de [illegible]. Reçus et à vendre par A. D. GRIEFF, 15 juin—6.

En débarquement des navires Chêne et Frileuse, arrivés de Bordeaux.

Barriques vin rouge Chât. Beauséjour, 30 demi barriques vin rouge Côtes Frontenac, 12 do do St Estèphe, 12 do do Cantenac, très vieux, Lavidalle, 20 do vin blanc Haut Sauterne, 20 do do St Emilion, 20 do do Chât Lagrange, 50 demi barriques vin rouge, 100 paniers anisette superfine extra, 150 caisses vin rouge St Emilion, 20 do vin blanc haut Sauterne, 20 do do Château Yquem (véritable), 100 caisses vermouth Nolly Prat & Co, 20 do vin muscat de [illegible], 50 do vermouth de la marque Nazzo & Richard. A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse No 29.

En débarquement du navire Chêne, venant de Bordeaux: 200 caisses vin rouge St Julien Médoc, 200 caisses vin blanc Haut Sauterne, 25 barriques vin rouge St Julien Médoc, 100 caisses de 1/4 boites champignons, 6 barriques huile de poissons, 100 caisses fruits à l'eau de vie, 75 caisses de 1/4 boites sardines, 20 demi barriques vin blanc fin, 30 paniers huile d'olive, 60 douzaines chapeaux pour messieurs. Au drawback: 100 caisses vin rouge St Julien, 100 do vin blanc Haut Sauternes, 20 barriques vin rouge St Julien Médoc, 100 caisses de 1/4 boites sardines à l'huile, 100 paniers huile d'olive Fossat, 11 canes, 40 douzaines chapeaux pour messieurs. A vendre par ANT. LANATA, 14 juin—6, 9 et 11 rue Jefferson.

A vendre par J. N. CURIEN. [illegible]